



Un tourisme écologiquement critiquable ?

La terre se réchauffe de plus en plus : déjà au mois de mai, les températures moyennes étaient nettement plus élevées, comment sera l'été ? Les causes sont connues : la concentration de CO2 augmente. Une raison de se demander ce que l'on peut faire personnellement pour réduire sa propre empreinte carbone. Et la ville des Sables a également ce thème sur son radar : des bus électriques, un centre-ville partiellement sans voitures, des tarifs de stationnement nettement plus élevés, etc. Autant de mesures correctes qui devraient faire changer les mentalités de chaque citoyen.

Mais il y a des exceptions. Comme chacun sait, prendre l'avion laisse une empreinte carbone particulièrement élevée. Il serait donc logique, comme pour d'autres moyens de transport tels que la voiture, de rendre l'avion plus cher. Mais l'aérodrome des Sables ne semble pas être touché par ces considérations : il n'y a pas de taxes de décollage et d'atterrissage, le stationnement des avions est gratuit et la Ville se montre également très généreuse dans la promotion d'activités touristiques telles que le parachutisme, les vols panoramiques, etc. Les entrepreneurs concernés louent leurs surfaces d'exploitation à la ville pour seulement 1 euro par m² et par an (au total, cela représentait en 2022 un montant minime de 5 984 euros) ; il n'y a apparemment pas d'autres frais pour l'utilisation de l'infrastructure (publique) de l'aéroport. En comparaison, les propriétaires de restaurants sont nettement moins bien lotis : ils doivent payer 45,37 euros /m² pour un mètre carré de surface sur le trottoir pour les tables et les chaises !

Mais ce n'est pas tout : l'aéroport doit maintenant être agrandi, environ 3 ha de surface naturelle doivent disparaître sous l'asphalte et le béton, de nouveaux hangars doivent créer de la place pour d'autres avions. C'est encore un booster de CO2 et une mauvaise nouvelle pour le climat ! L'objectif inavoué de ces mesures est d'intensifier le trafic aérien, de garantir le bon déroulement des activités de parachutisme avec un décollage toutes les 30 minutes.

Quelqu'un parmi les responsables de la Ville et de l'agglomération a-t-il réfléchi à la question ?

JEAN ACKERMANN, LES SABLES-D'OLONNE